

CARPENTRAS

Forêts domaniales du Ventouret et du Toulourenc



LE TERRITOIRE

Il s'agit d'un très important territoire de chasse situé en forêts domaniales du Ventouret et du Toulourenc, sur les versants sud-est et nord du Mont-Ventoux.

Outre une véritable mosaïque de milieux naturels variés, cette zone présente aussi un caractère alpin marqué. Elle s'étend sur environ 2 000 hectares, avec une altitude qui varie de 1 000 à 1 800 mètres.

Ce territoire est facilement accessible depuis la Vallée du Rhône.

Ses atouts pour la chasse

Au choix, et également selon l'espèce chassée, la chasse peut se dérouler dans un cadre de montagne classique de Haute-Provence ou dans un cadre au caractère alpin très prononcé, à proximité immédiate de la Vallée du Rhône.

Les prestations proposées

Cerf, chevreuil, chamois et sanglier se chassent de l'ouverture à la fermeture générale. La chasse peut se dérouler à l'approche au départ de nombreux sentiers, ou à l'affût à partir d'un important réseau de miradors ou de chaises d'affût. Une chasse en tirs d'été du chevreuil est organisée de juin à fin août.



BON À SAVOIR

Le rendez-vous est fixé le matin, au siège de la structure locale de l'ONF : la maison forestière de Bellevue à Sault (84390).

5 à 6 chasseurs individuels peuvent chasser simultanément sur le territoire.

Le permis et l'arme d'accompagnement sont contrôlés sur place par un guide de chasse.

Hébergement

Hôtels et restaurants sur place ou à proximité.

CONTACTS

Guides de chasse

Martin Brechu

06 23 70 00 83

martin.brechu@onf.fr

David Gavalda

06 25 54 19 56

david.gavalda@onf.fr